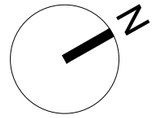
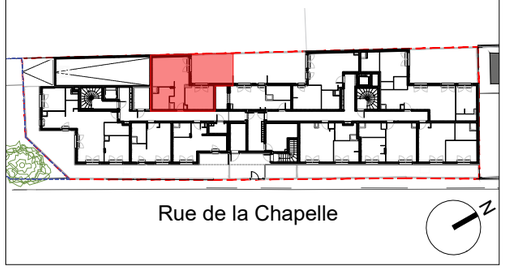
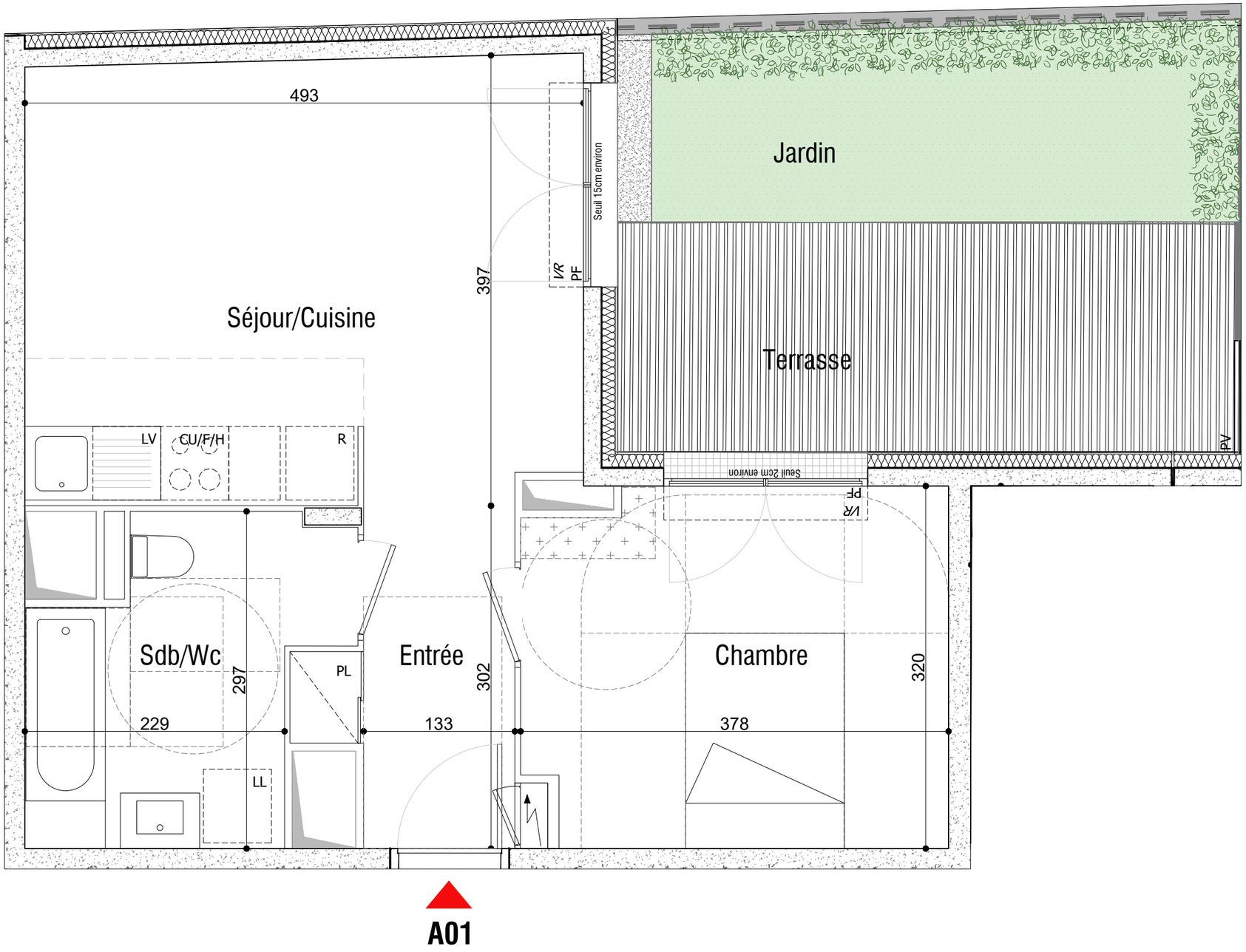
ELYCITE



L'ÉCRIN DE RUEIL

25-29 rue de la chapelle
92063 RUEIL-MALMAISON





A01

APPARTEMENT 2 PIECES
BATIMENT A
REZ DE CHAUSSEE
Lot n° A01

TABLEAU DES SURFACES

ENTREE	4,56 m²
SEJOUR/CUISINE	19,17 m²
CHAMBRE	11,61 m²
SALLE DE BAIN/WC	6,73 m²
SURFACE HABITABLE	**42.07m²**
TERRASSE	11,13 m²
JARDIN	9,20 m²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	**62.40m²**

PROVISOIRE

NOTA:
Le présent document exprime la figure et la disposition générale de l'appartement. Les emplacements des radiateurs et convecteurs ne sont pas indiqués. Des modifications peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques, des contraintes de la réalisation et/ou des impératifs réglementaires. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les surfaces des placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. La représentation de l'évier et des équipements électro-ménagers indique la position des arrivées d'eau et installations électriques mais l'évier et les électro-ménagers ne sont pas fournis. Les gaines, trappes, les canalisations et les niveaux de seuil et d'allège éventuellement représentés sur le plan le sont à titre indicatif et sont susceptibles de modifications ou de suppressions pour des raisons techniques, esthétiques ou réglementaires. Les retombées et faux plafonds ne sont pas mentionnés sauf ceux éventuellement connus à la date d'établissement du présent plan. Les arbres et végétaux, les équipements techniques comme les édicules de ventilation éventuellement représentés ainsi que les altimétries mentionnées sur les espaces extérieurs le sont à titre indicatif et pourront faire l'objet de modifications.
Attention à la mise en conformité des équipements électriques selon la norme NFC 15-100 en cas d'installation de douche à l'italienne à la place de baignoires ou receveurs à ressauts dans les salles de bains et salles d'eau.

PF : Porte-fenêtre
FV : Fenêtre Allège Vitrée
F : Fenêtre Allège Pleine
PFC : Porte-fenêtre coulissante
VR : Volet roulant
PV : Pare-vue

Soffite / faux-plafond
Délimitation Cuisine

0 1m 2m 3m

INDICE : A | DATE : 01/09/2026

PLAN PMR